

Quatrième partie

Un enjeu de civilisation

Des propositions alternatives

pour une réforme de progrès

Objectifs sociaux d'une réforme de progrès des retraites

Catherine Mills

Un débat de société

Les retraites sont systématiquement présentées comme une charge, pour la société et pour les entreprises. Pourtant, articulées à une politique familiale dynamique et moderne comme à une politique de formation (des jeunes, mais aussi d'une formation tout au long de la vie) et à une création d'emplois efficace, elles contribueraient au contraire au développement économique et social.

Répondre aux besoins sociaux liés à la démographie, sortir des inégalités en matière de retraites, élaborer une nouvelle politique de la vieillesse, c'est moderne et efficace. La retraite à 60 ans, à taux plein avec 75 % minimum du salaire de référence est une grande conquête de 1982, toutes les forces progressistes doivent se rassembler pour la défendre avec des propositions de réforme alternatives aux plans du pouvoir.

Une rupture avec les politiques économiques libérales et les gestions d'entreprises, qui ont conduit à la crise financière et économique et à l'asphyxie du financement des retraites, est indispensable, elle devrait s'appuyer sur l'intervention des acteurs sociaux. Cela exigerait la construction d'un nouveau système de sécurisation de l'emploi et de la formation. Le développement des salaires et de la protection sociale, appuyant un nouveau type de progression de la productivité du travail, une nouvelle logique de la croissance, du développement économique et social, du développement durable pour relever la masse des revenus et des cotisations sociales et donc accroître le rapport entre cotisants et retraités.

Des propositions alternatives pour répondre à la nécessité d'une réforme de progrès du système de retraite par répartition

- *Répondre aux besoins liés à la démographie* en mettant en place une nouvelle politique de la vieillesse.

La part des 60 ans et plus va effectivement augmenter, mais l'accroissement de l'espérance de vie doit être considéré comme un fait positif. Le système de retraites permet le remplacement des salariés âgés. Garantir les retraites est un objectif moderne et efficace qui contribue à un autre type de progression de la productivité du travail, surtout s'il est articulé à une politique familiale dynamique créant la force de travail de demain, à une politique de formation des jeunes et à une politique de création d'emplois. Il s'agirait de créer les conditions pour que les retraités les plus jeunes puissent mieux intervenir dans la société à travers des formules de solidarité (la formation, l'aide inter-générationnelle, etc.). Cela implique de promouvoir la prévention à tous les âges pour lutter contre les dégradations de la santé; ceci passe aussi par l'amélioration des conditions de travail et de vie (santé au travail, risques environnementaux...). Financer de façon solidaire et efficace le risque dépendance dont les besoins vont monter en relation avec la démographie, créer un nouveau service public de la dépendance.

- *S'attaquer aux inégalités par rapport à la vieillesse:*

Il faut revaloriser le pouvoir d'achat des retraites qui s'est dégradé depuis 1993 et qui se dégradera de plus en plus avec la montée en charge des mesures de la réforme Balladur, de la réforme Fillon de 2003 et de la déferlante des réformes hyper-libérales de Sarkozy. Des inégalités considérables d'espérance de vie: 7 ans entre les ouvriers et les cadres supérieurs, la mortalité prématurée des adultes ouvriers de sexe masculin reste très élevée. Les pensions les plus basses doivent être revalorisées cela concerne particulièrement les femmes dont les pensions en moyenne sont inférieures de 38 % à celles des hommes. Le taux des pensions de réversion devrait être relevé de 52 % à 62 %.

• **Rompre avec la régression du pouvoir d'achat des retraités :**

La régression du pouvoir d'achat des retraités sur les 10 dernières années peut être évaluée à plus de 10 %. La suppression, par la loi Balladur de 1993, de l'indexation des retraites du régime général sur les salaires et son remplacement par l'indexation sur les prix ont rompu le lien de solidarité intergénérationnelle qui est à la base du système par répartition. Cela a été aggravé par les accords AGIRC et ARRCO sur les retraites complémentaires, de nouvelles menaces pèsent sur ces régimes. Bien loin d'être des « nantis », les retraités sont parmi les oubliés de la croissance. Il y a donc une urgente nécessité à inverser la tendance et, pour cela, à déterminer des garanties quant au montant et à l'évolution des retraites qui permettent leur revalorisation effective et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu.

Ce qui impliquera de brancher le financement des retraites sur un nouveau type de politique économique et de gestion des entreprises afin de dynamiser, emploi, formation tout au long de la vie et salaire, qui sont au cœur du financement des retraites

• **La reconnaissance réelle de la pénibilité du travail.**

La possibilité d'avancer l'âge de la retraite avant d'avoir atteint 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler tôt et ont totalisé 40 années de cotisation, n'a été que

partielle dans la loi Fillon. Cette mesure dite pour les longues carrières représentant un coût de 4 milliards d'euros par an, est largement controversée dans la majorité. Quant à la reconnaissance de la pénibilité du travail qui devait conduire à un avancement de l'âge de la retraite, les négociations échouent sous la pression du MEDEF qui refuse de financer

• **Une articulation nouvelle entre politique de la retraite et sécurisation de l'emploi et de la formation.**

La construction d'un nouveau Système de sécurité d'emploi et de formation par les forces de progrès est indispensable.

– Pour les *jeunes*, cela impliquerait notamment la création d'une allocation- autonomie- formation et la prise en charge comme période cotisée de leurs années d'études.

– *Rompre avec l'éviction des travailleurs vieillissants*: quand ils prennent leurs retraites, les deux tiers des salariés sont déjà sortis prématurément du monde du travail dès 55 ans (préretraites, dispenses de recherche d'emploi, retraite anticipée forcée, chômage, RMI...); ceci signifie des cotisations en moins pour le système de retraite et des prestations en plus pour le système de protection sociale. La France atteint ainsi le record du taux d'activité le plus bas des hommes après 55 ans (moins de 38 %). Il est indispensable de relever ce taux pour les salariés de 55 à 59 ans pour contribuer à remonter le taux d'activité global.

- Dans le même temps, le taux d'activité et d'emploi des femmes et des jeunes doit aussi être accru ce qui implique une sécurisation des parcours professionnels, avec la continuités de droits et revenus relevés, la formation rémunérée tout au long de la vie, la prise en charge par des cotisations de toutes les années d'interruption de la carrière. La reconnaissance des parcours de formation par de meilleurs salaires. C'est-à-dire une solidarité et une sécurisation de tous les âges de la vie, de tous les parcours professionnels et de vie: meilleur moyen de sécuriser nos retraites par répartition. ■

Un nouveau financement de la retraite est possible et indispensable

Catherine Mills

Il faudrait dégager d'ici 2050 selon le rapport du COR, entre 1,9 % du PIB et 3,2 points de PIB supplémentaires, pour faire face aux besoins de financement des retraites, selon les variantes, ce qui, en réalité, doit être relativisé, y compris au regard de l'évolution démographique et de la montée des besoins sociaux liés à la retraite. Nous voulons garantir le financement des retraites et répondre aux nouveaux besoins, en maintenant et en développant le système par répartition.

Une refonte du financement pour garantir la retraite par répartition viserait à *développer l'articulation entre le financement de la protection sociale et l'entreprise, lieu de création des richesses. Il s'agirait de* brancher le financement des retraites sur un nouveau type de politique économique et de gestion des entreprises afin de dynamiser, emploi, formation tout au long de la vie et salaire, qui sont au cœur du financement des retraites.